



LES CHIFFRES DU SERVICE : MARS 2026

Chaque mois, l'Agence métropolitaine des mobilités partagées, gestionnaire du service public Velib' Métropole, vous présente les principaux indicateurs de suivi du service.

Vous pouvez également retrouver tous les Velib' en chiffres sur [le site internet](#).



446 222
abonnés
annuels



1525
stations
déployées



20 837
vélos
disponibles



113 793
coursés
par jour



286 498
usagers
uniques

FRÉQUENTATION DU SERVICE

La reprise des courses observée en février se confirme en mars. En moyenne, plus de 113 000 courses ont été réalisées chaque jour sur le mois écoulé, soit une hausse de 18 % par rapport à février 2026. Ce volume reste toutefois inférieur à celui de mars 2025, où l'on comptabilisait en moyenne plus de 142 000 courses par jour.

Les usagers sont également plus nombreux : 286 498 personnes ont utilisé le service de vélo partagé de la Métropole du Grand Paris, réalisant au total plus de 3 500 000 courses. Les vélos à assistance électrique représentent 59 % de l'ensemble des trajets effectués.

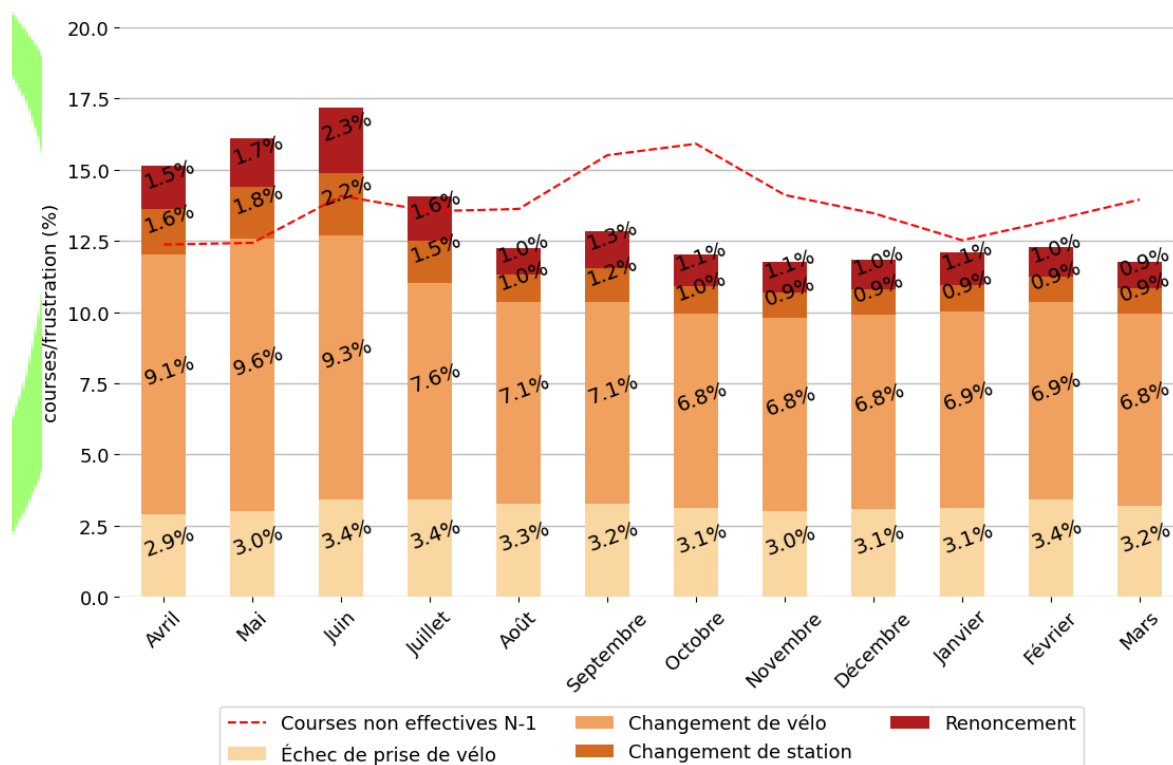
Le 22 mars au soir, quelques heures après l'annonce des résultats des élections municipales, Emmanuel Grégoire, nouvellement élu maire de Paris, choisissait de

rejoindre l'Hôtel de Ville depuis son QG de la place de la Bataille de Stalingrad... en Vélib'. À bord du vélo n°90157, il a été suivi par plusieurs dizaines de Parisiennes et de Parisiens dans les rues de la capitale. Une image forte, qui a fait le tour des écrans et des réseaux sociaux. Si elle a autant résonné, c'est parce qu'elle dit quelque chose de vrai sur Paris aujourd'hui : se déplacer à vélo dans la métropole est devenu une évidence, et Vélib' en est un symbole de plus en plus fiable.

Nombre moyen de courses effectives quotidiennes dans le mois

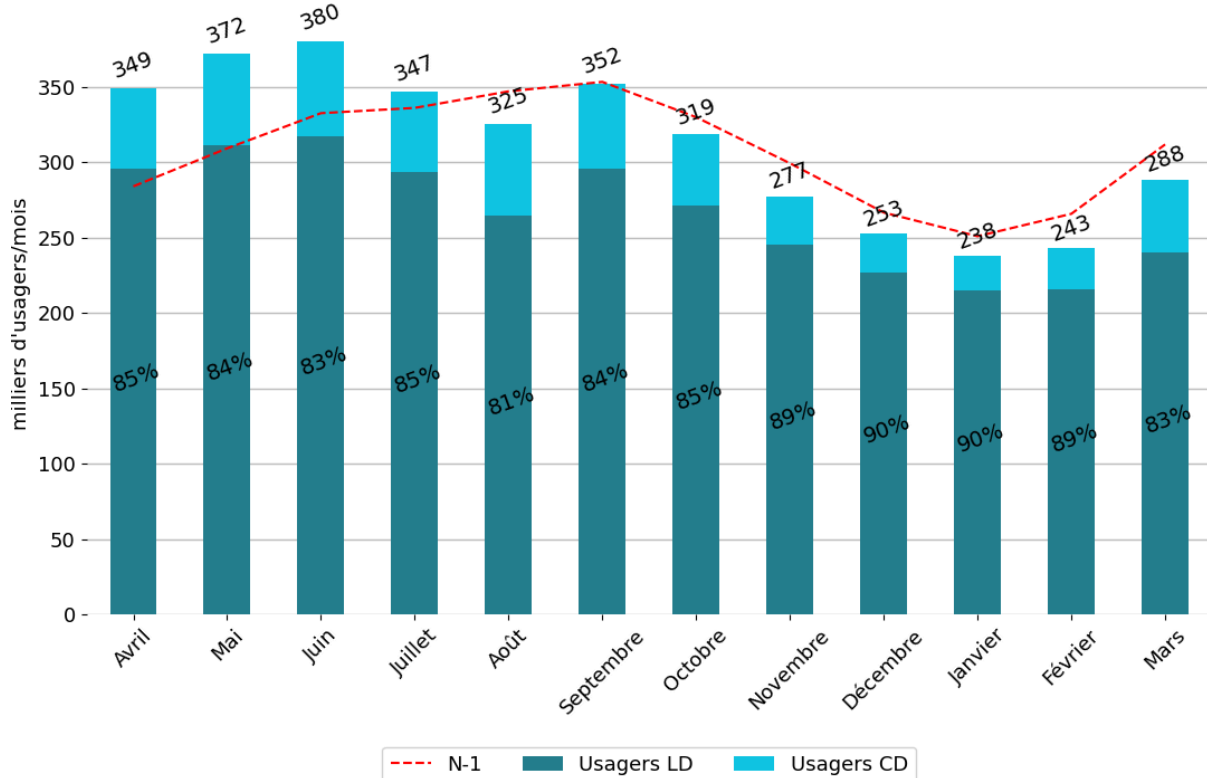


Répartition des courses non effectives*



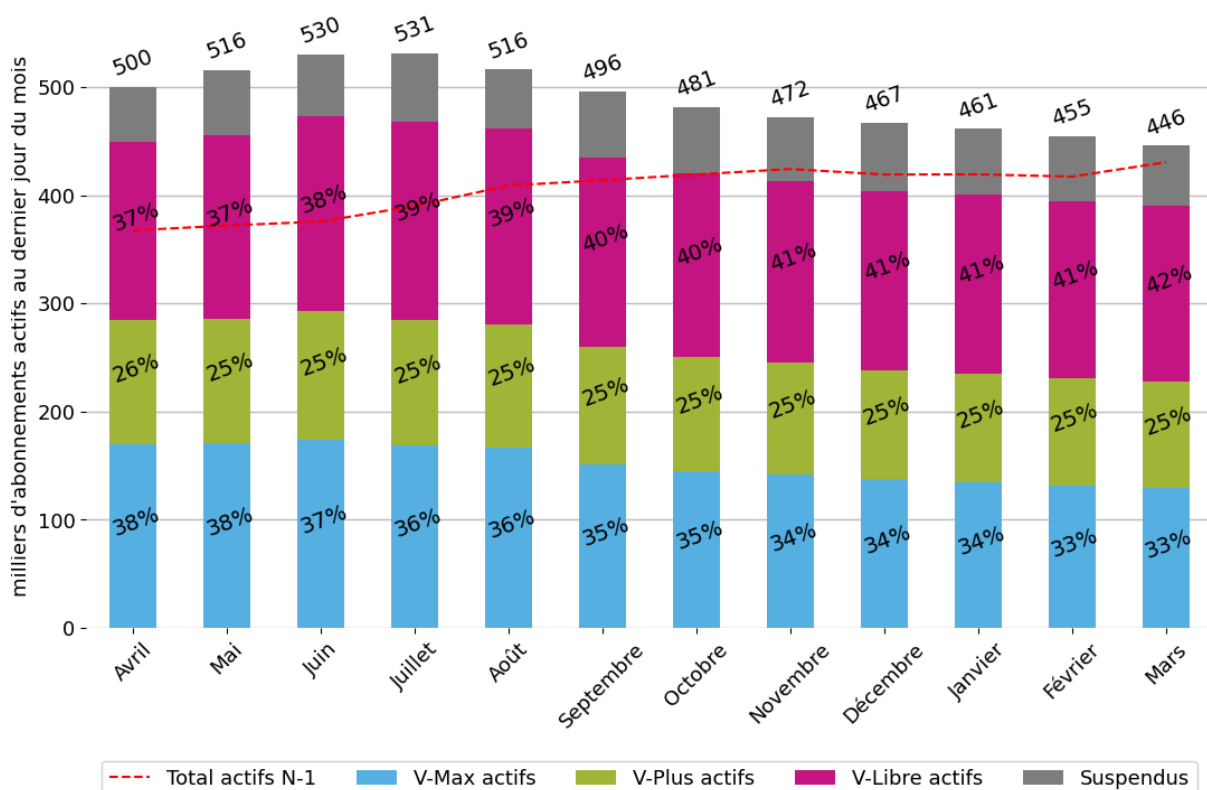
*Lorsqu'un usager ne peut pas atteindre sa destination parce qu'il ne parvient pas à décrocher le vélo ou que celui-ci s'avère défectueux, il peut tenter de décrocher le vélo à nouveau, prendre un autre vélo dans la station où il se trouve, changer de station ou encore renoncer à faire son trajet à vélo. Ces frustrations sont présentées sous l'angle des courses avec la proportion de courses touchées par chaque type de frustration.

Nombre d'usagers uniques*



*Usagers ayant utilisé le service au moins une fois dans le mois écoulé.
Légende : LD pour longue durée et CD pour courte durée.

Nombre d'abonnements longue durée* en cours



*Abonnements avec une durée d'engagement de 12 mois.

Le service comptabilise désormais plus de 446 000 abonnés, poursuivant ainsi la baisse observée ces derniers mois.

La répartition des offres reste globalement stable :

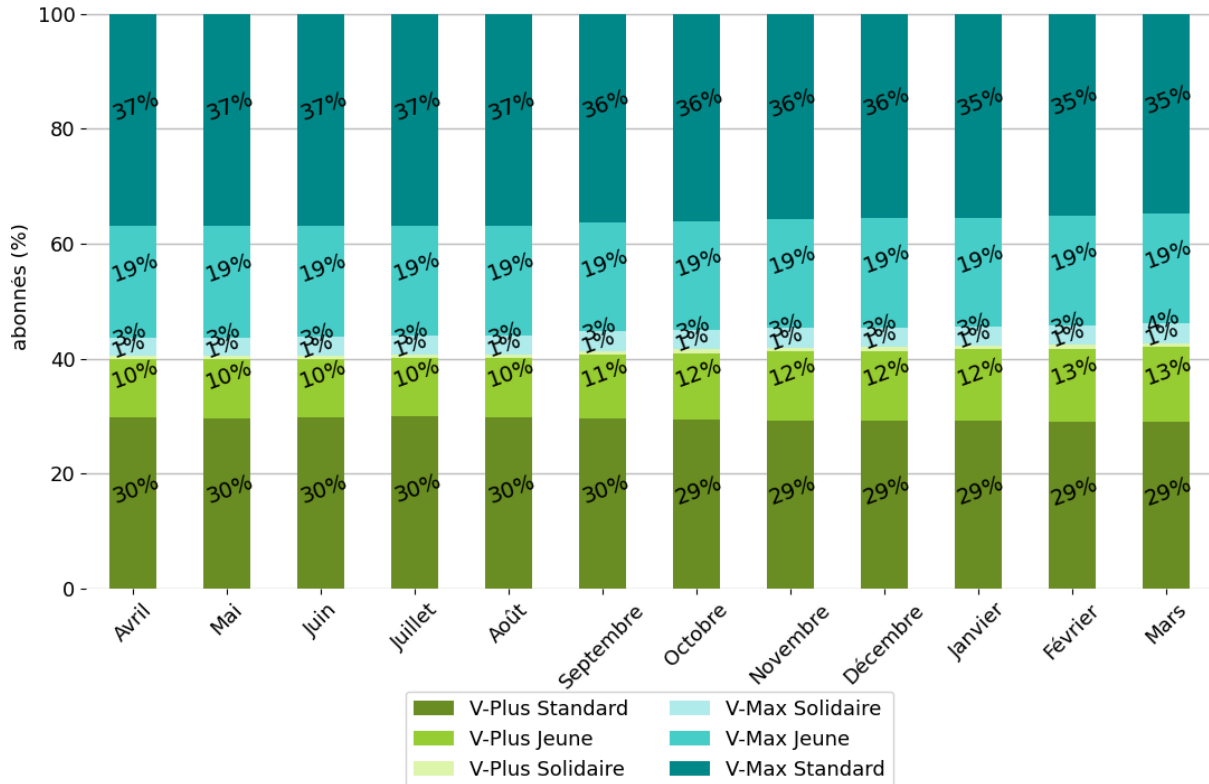
- V-Max (vélos à assistance électrique) : 33 % des abonnements
- V-Libre (offre leader) : 42 % (en légère progression)
- V-Plus (vélo mécanique) : 25 % (stable)

Les ventes de passes courte durée poursuivent leur forte progression, avec une hausse de près de 80 % par rapport au mois de février.

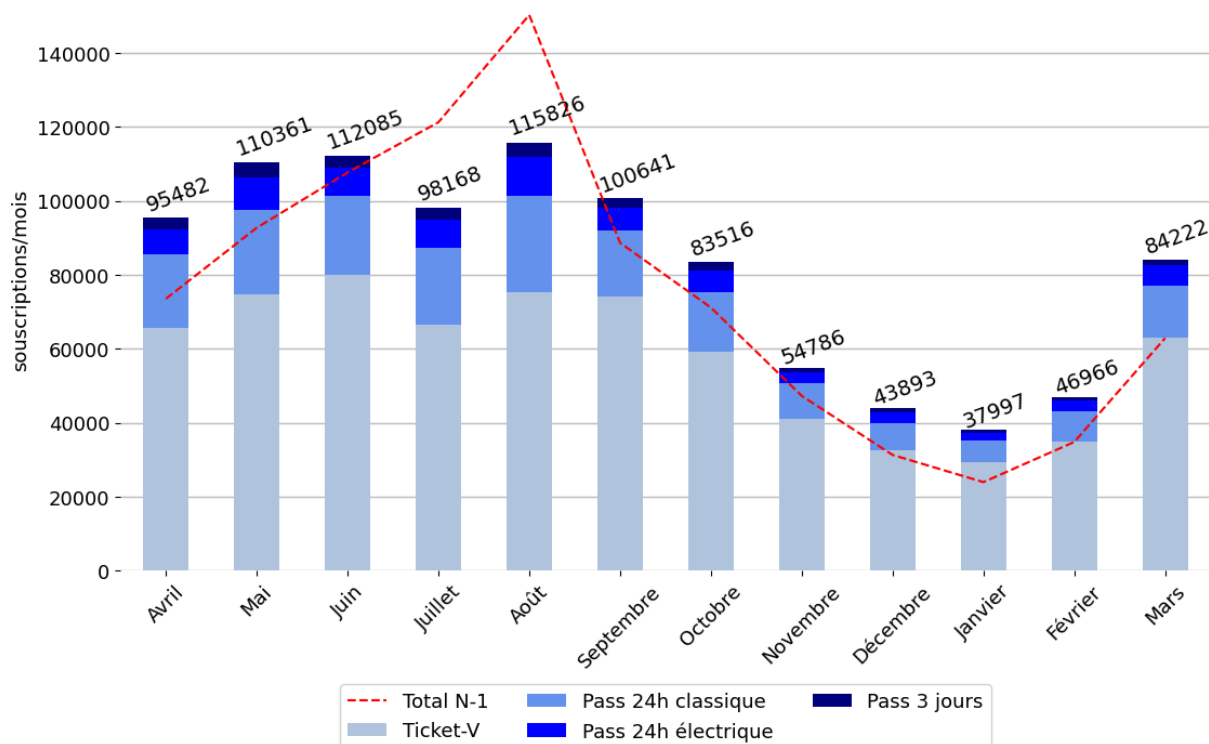
Avec 84 000 unités écoulees, cela représente également une augmentation de 34 % par rapport à mars 2025.

Enfin, la part des abonnés bénéficiant d'un tarif réduit reste stable, représentant environ un tiers des abonnés.

Répartition des abonnements longue durée



Nombre de souscriptions à des forfaits de courte durée

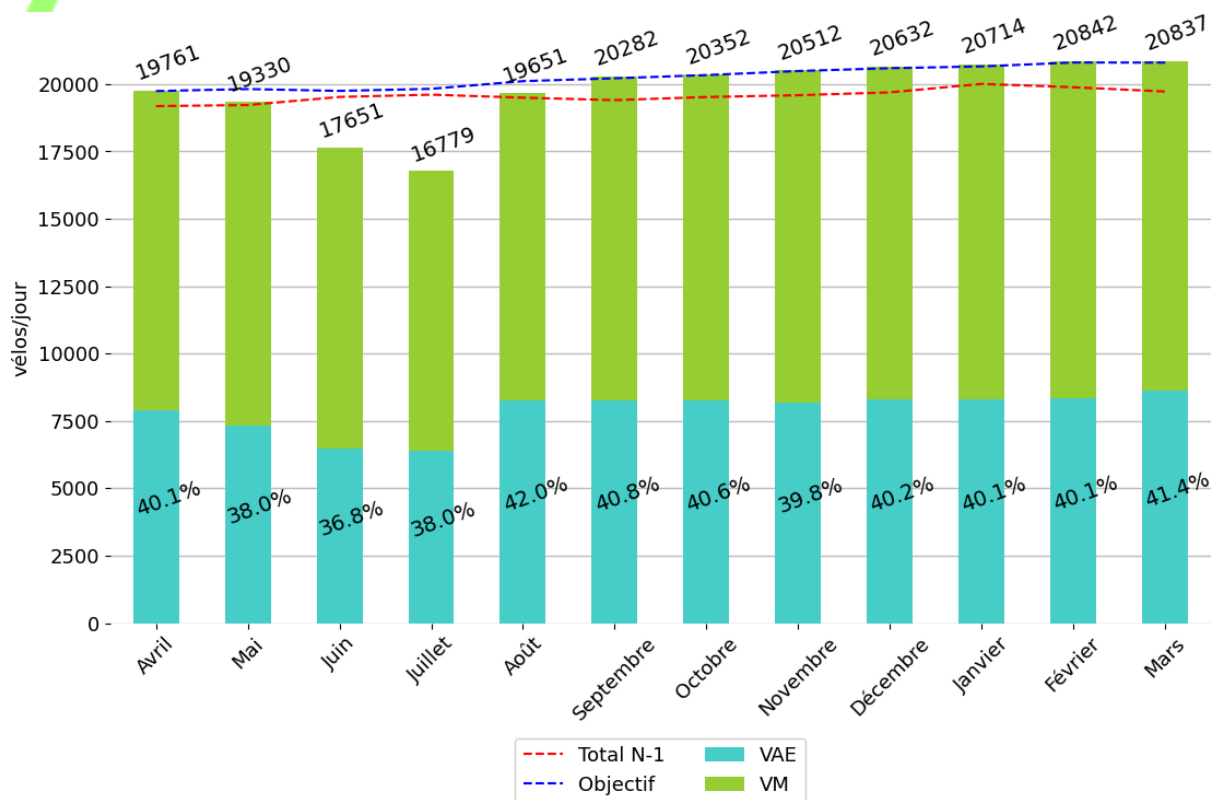


QUALITÉ DE SERVICE

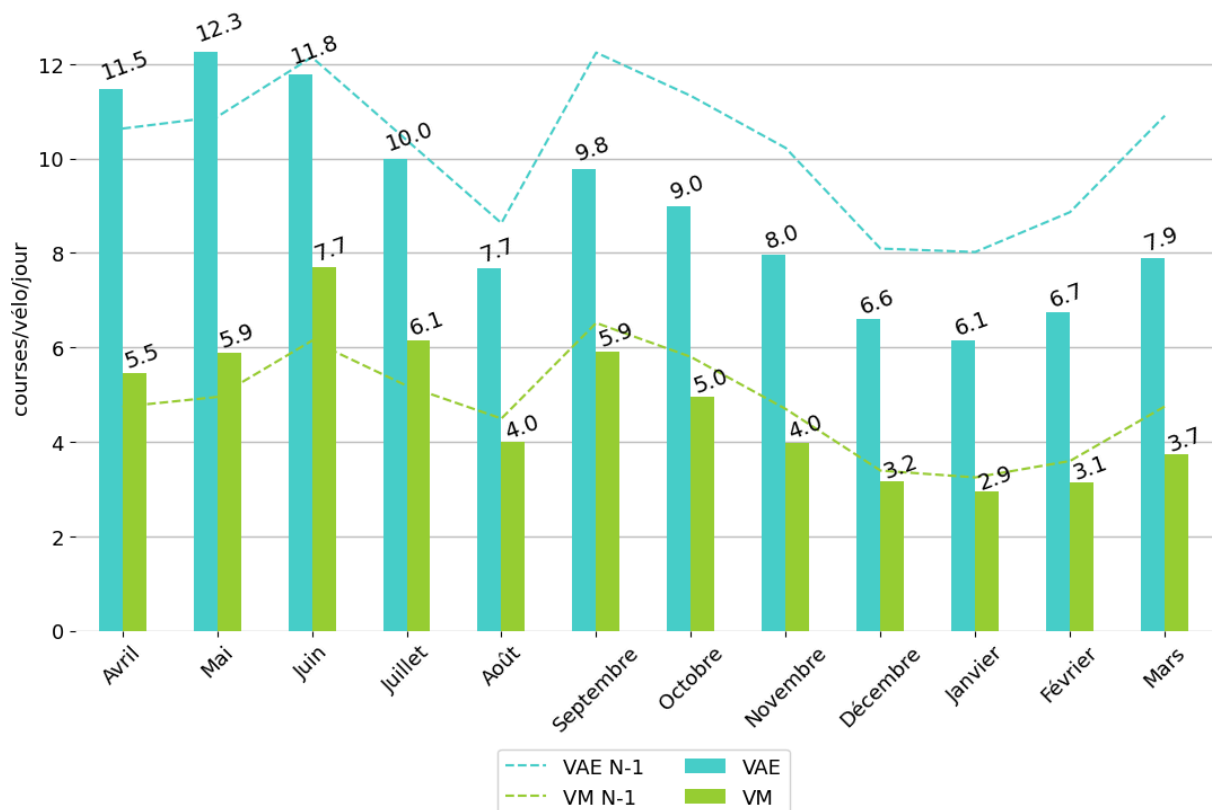
Le parc Vélib' reste conforme aux engagements contractuels, avec 20 842 vélos disponibles. Le réseau compte par ailleurs 1 525 stations déployées.

Avec la hausse des usages, un VAE effectue en moyenne près de 8 trajets par jour, contre environ 4 pour un vélo mécanique.

Nombre moyen de vélos disponibles à 12h



Nombre de courses effectives par vélo disponible



Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO du SAVM : dpo@autolibvelibmetropole.fr ou 47 bis rue Des Vinaigriers 75010 PARIS.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données à caractère personnel par le SAVM veuillez consulter [notre politique de confidentialité](#)

[Se désinscrire](#)